



COMMUNIQUE DE PRESSE

Rabat le 29 Juin 2016

La Société Marocaine d'Ingénierie Touristique tient son Conseil de Surveillance

- *Un bilan positif avec la réalisation de 259 000 lits touristiques cumulés*
- *Ouvertures de plusieurs enseignes internationales dans différentes régions du Royaume.*
- *Une dynamique à renforcer par la mobilisation de 20 milliards de dirhams d'investissement touristique par année*

La Société Marocaine d'Ingénierie Touristique a tenu son Conseil de Surveillance, le Mercredi 29 Juin à Rabat, sous la présidence du Ministre du Tourisme, Monsieur Lahcen HADDAD. Au cours de ce Conseil, l'ensemble des réalisations à fin mai 2016 ont été examinés.

En introduction, Monsieur Haddad a rappelé que « *la réussite du pari de développement du produit touristique, exige une forte mobilisation des ressources financières nationales et internationales et un engagement de l'Etat dans le soutien à l'investissement touristique* ». Il a insisté à cet effet sur l'importance de consolider l'attractivité du produit touristique marocain notamment en assurant la rentabilité des projets touristiques.

Pour sa part, Monsieur Imad BARRAKAD, Président du Directoire de la SMIT, a souligné les efforts déployés par la SMIT en matière de développement du produit touristique et de stimulation de l'investissement touristique. Actions qui ont permis la réalisation de 259 000 lits touristiques cumulés et l'ouverture de Plusieurs enseignes internationales dans différentes régions du Royaume.

Monsieur BARRAKAD a également précisé que « *Ce bilan positif nécessite d'être renforcé, sur le prochain quinquennat, par la mobilisation de 20 milliards de dirhams d'investissement touristique par année, contre 10 milliards de dirhams entre 2010 et 2015* ». Il a ajouté, que l'analyse des résultats chiffrés à fin Mai 2016 confirme la nécessité de déployer un arsenal de mesures, visant à renforcer l'attractivité des territoires touristiques et plus particulièrement ceux avec un positionnement balnéaire.

Par ailleurs, la SMIT a présenté et partagé avec les membres du Conseil de surveillance, un certain nombre de mesures qui permettront, d'une part de consolider les investissements touristiques engagés par l'Etat ces dernières années et d'autres part de renforcer l'attractivité des territoires touristiques et de relancer par la même la dynamique d'investissement touristique.

L'enjeu pour la prochaine décennie est de renforcer l'attractivité des territoires touristiques et d'assurer l'accélération du produit balnéaire notamment en relevant les problématiques qui impactent directement les coûts d'investissement et prévisions d'exploitation du produit.